Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Les territoires contre-attaquent !



Face à l'urgence climatique et à l'envolée des prix de l'énergie, de plus en plus de citoyens s'unissent pour devenir leur propre producteur d'électricité. En Provence, les initiatives sont nombreuses. Beaucoup y réfléchissent et plusieurs projets ont déjà vu le jour. À Mérindol, petit village du Luberon, sous l'impulsion de la mairie, un projet de coopérative citoyenne est en gestation. Loin d'être des exceptions ces projets illustrent la volonté des territoires de reprendre la main. Sommes-nous à l'aube d'un changement de modèle ?

Centralisation à tous les étages. Politique, économie, réseaux routiers, chemin de fer… dans notre beau pays tout est centralisé et remonte vers le haut. Seules les décisions redescendent ! La production d'énergie n'y échappe pas. À la fin de la deuxième guerre mondiale il fallait reconstruire et rapidement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

En 1946, la production et la commercialisation de l'électricité a été nationalisée, et un réseau interconnecté a été mis en place.

Une telle infrastructure permet d'ajuster au mieux la production à la demande, et cela à l'échelle du pays. Ainsi, en région PACA, il faut savoir qu'on produit moins de la moitié de ce que l'on consomme. Vous l'aurez compris le réseau est essentiel et ne saurait être remis en question, mais néanmoins il existe aussi une place pour une production décentralisée. Une alternative en quelque sorte. Certes, elle est loin d'être en capacité de couvrir tous les besoins mais elle peut jouer un rôle important. A minima, celui de redonner aux territoires quelques pouvoirs et d'avantage d'autonomie. Et en cela la production d'énergie en devient un symbole fort.

La proximité et le local sont aujourd'hui des valeurs montantes
Hier raillés, la proximité et le local sont, aujourd'hui, des valeurs montantes. Face à une bureaucratie envahissante, une déshumanisation des services exaspérante, face à l'inflation des procédures, des normes… on ne s'y retrouve plus. Tout devient compliqué, long et parfois insupportable. N'attendant plus grand-chose de ces administrations et de ces organisations pyramidales la contre-attaque s'organise. Partout dans les territoires des projets, des initiatives tentent de renverser la table et de faire autrement. La crise du Covid a accéléré le phénomène. Face aux manquements de l'État centralisé nombre de territoires ont pris en charge les choses. Vous vous souvenez… les masques ?

Contre le tropisme jacobin : la révolte des terroirs
Au travers de tous ces projets citoyens, il faut y voir l'émergence d'un mouvement de fond, l'expression d'une aspiration profonde, celle de redonner aux « gens » une place centrale. Celle de pouvoir décider eux-mêmes sur des sujets qui les concernent directement. C'est l'idée que « les sachants d'en haut » ne peuvent pas tout décider et en particulier ce qui est bon ou pas pour vous. On met ici le doigt sur une question essentielle : celle du partage du pouvoir. Je me risque à croire que si dans le pays de la démocratie et des droits de l'homme il était mieux partagé les choses iraient sans aucun doute beaucoup mieux.

Territoires engagés pour la nature 2022, Ansouis, Avignon, Cabrières d'Aigues et d'autres ont dit oui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Huit villages vauclusiens se sont engagés pour la nature en 2022 : Ansouis, Avignon, Cabrières d'Aigues, le Thor, Villes-sur-Auzon, Bonnieux, Saint-Martin-de-Castillon et les Taillades. Leurs efforts en matière de biodiversité ont été récompensés, ils ont obtenu le graal : la labellisation Territoires engagés pour la nature pour une durée de 3 ans.

En faveur de la biodiversité

Le dispositif 'Territoires Engagés pour la Nature' a pour objectif d'identifier, d'accompagner et de valoriser les collectivités qui se mobilisent en faveur de la biodiversité. IL est décliné en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2019. Partout en France, à l'échelle locale, élus, agents techniques, associations et citoyens peuvent faire la différence quand il s'agit de préserver la biodiversité pour améliorer le cadre de vie : prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme et les projets d'aménagement et de rénovation, gestion des espaces verts, végétalisation des espaces urbains, préservation des espaces naturels et agricoles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



DR

Candidater
Les collectivités définissent un programme d'actions en faveur de la biodiversité pour 3 ans : gérer écologiquement les espaces verts, végétaliser les rues, lutter contre la pollution lumineuse, associer les citoyens dans la protection de la nature, concevoir des bâtiments et des aménagements qui prennent en compte la nature… Leur dossier est ensuite analysé par un jury régional composé de la Région Sud, la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), l'OFB (Office français de la biodiversité), l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée, Corse, l'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence, Alpes, Côte d'Azur) ainsi que des partenaires régionaux.

Mutualiser
La collectivité qui s'engage peut être accompagnée par l'Arbe et par l'ensemble des partenaires du dispositif pour le montage de projets, intégrer un club afin de bénéficier de ressources d'outils mutualisés et de partages d'expériences, développer de nouvelles compétences en matière de biodiversité, et bénéficier de prérequis facilitant certains financements publics. Les candidatures sont à déposer jusqu'au 15 décembre 2022.
Toutes les infos ici. Et on candidate ici. Et on réfléchit ici.

Les autres territoires de Paca engagés pour la Nature
Alpes-de-Haute-Provence : Gréoux-les-Bains, Le Lauzet-Ubaye, Esparron de Verdon, Revest des Brousses, Volonne Alpes-Maritimes : Métropole Nice-Côte d'Azur,
Saint-Jeannet, Saint-Laurent du Var, Vence, Villeneuve-Loubet, La Colle sur Loup, Mandelieu la Napoule, Saint Paul de Vence ;
Bouches-du-Rhône : Arles, Bouc-Bel-Air, La Fare-les-Oliviers, Istres, Marseille, Miramas, Septèmes-les-Vallons, Venelles, Alleins, Aureille, Jouques, Mallemort de Provence, Saint Chamas ;
Hautes-Alpes : Val Buech Méouge ;
Var : Collobrières, Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, Hyères, La Seyne-sur-Mer, Le Cannet des Maures, Ollioules, Toulon, Fréjus, Puget sur Argens.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Séduit ? C’est par ici !
Les collectivités qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur le dispositif peuvent aller ici ou contacter l’Arbe.



Le Vaucluse aime le vert et ça ne date pas d’hier

7 parcs d’activité vauclusiens figuraient déjà dans le label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d’aménagement, de gestion et d’animation durables des parcs de la région.

Cette récompense mettait en avant les parcs d’activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ». Pour l’édition 2020, 6 parcs avaient été labellisés : 3 au ‘niveau 2’ (le plus élevé), dont ceux d’Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situé dans la zone d’Agroparc. Le 3e se trouvant à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs avaient aussi obtenu le ‘niveau 1’ à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

Qualité architecturale
La double candidature avignonnaise avait séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d’Agroparc, réalisés grâce à des concours d’architecture. Les constructions avaient été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

accompagnées par un architecte conseil et un comité avait validé les permis avant le démarrage des travaux.

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) avaient été particulièrement remarqués.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs avaient également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situant en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol). En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (en 2019) avaient déjà été distingués par l'Arbe.

MH et LG



DR